

2024-11/017

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

ID : 083-218300291-20241125-2024_11_25-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 novembre,
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN,
Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY,
Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD,
Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG,
CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Aurélie
COURANT (Pouvoir à Céline PELLISSIER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc
ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Corine GUIGNON),

Absents : Sara SUSINI, Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la réussite au concours Adjoint Administratif Principal de 2^e classe d'un agent, il y a lieu de créer un poste.

Le poste concerné est le suivant :

Service Administratif :

CREATION

- 1 Adjoint Administratif Principal 2^e classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C2, 3^{ème} échelon, IB 376 - IM 370.

SUPPRESSION

- 1 Adjoint Administratif à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1, 5^{ème} échelon, IB 374 - IM 370.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à créer et supprimer les postes précités.

Délibéré à Callian, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme
Le Maire



Secrétaire de séance